

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Page 1/2

Séance du 7 novembre 2017

**CO 130 DE**

Etaient présents : Michel FRANCONY (Président) Jean-François GAILLARD, Claude ROMANET, Alain CHOULOT, François PERRIN, Dominique BONNET, Martine VUILLEMIN, Gilles BEDER, et Véronique LAMBERT (Vice-Présidents), Jean-Baptiste BAUD, Guy DAVID, Bernard AMIENS, Sylvie REGALDI, Jean-Jacques COURT, René MOLIN, Christine CHATEAU, Cyril ACCARD GUILLOIS, Hubert DELACROIX, Jean-Paul BUCHET, René GUINERET, Roland BERTHELIER, Patrice VILLALONGA, Denis BRENIAUX, Florent GAILLARD, Denis MOREL, Pascal BONVALOT, Christian COLIN, Robert MOUGET, Pierre GUINCHARD, Charles VALLET, Jean-Marie BAILLY, Valérie PAQUIEZ, François BOUVERET, Bernard BRUNEL, Alain MURCIER, Michel FEVRE, Jean-Luc BROCARD, Jacques FAIVRE, Laetitia DOS SANTOS, Pascal DROGREY, Raphaël GAGNEUR Bernard DODANE, Marie-Ange CAPRON, Sylvain BENETRUUY, Colette GIRARD, Jean-Luc LETONDOR, Dominique PELLIN, Christelle MORBOIS, Catherine CATHENOZ, André JOURD'HUI, Danièle CARDON, Jacky REVERCHON, Sébastien JACQUES (arrivée 21h10 – dossier Aménagement de la ZAC de l'Ethole), Marie-Madeleine SOUDAGNE, Jacques GUILLOT, Françoise WEBER, Patrick MONTEVECCHIO, René BERNARD, Marie-Thérèse BROCARD, Yann PINGUAND, Adrien LAVIER, Odile SIMON, Clément FORET, Gérard MATHIEU, Jean-Christophe OUDET, Henri DORBON, Laurent MENETRIER, Jean BOYER, Bernard ONCLE.

Pouvoirs transmis à des Conseillers : Claire LUCAS VERNUS à Jacques GUILLOT, Thierry GUINCHARD à Pierre GUINCHARD, Jean-François CETRE à Bernard BRUNEL, Frédéric LAMBERT à Florent GAILLARD, Roger GROS à Pascal DROGREY, Jean-Jacques DE VETTOR à Jean-François GAILLARD, Christian JAQUIER à Françoise WEBER, Christian PROST à Adrien LAVIER, soit 8 pouvoirs détenus par des Conseillers.

Pouvoirs transmis à des Suppléants : Jean-Louis DUFOUR à Pascal BONVALOT, Eric TOURNEUR à Charles VALLET, soit 2 voix délibératives à des Suppléants.

**Nombre de  
Conseillers**

En exercice : 94  
Présents : 69  
Votants : 77

Assistait à titre consultatif : Josiane SCARABOTTO.

Etaient Excusés : Yves DÉCOTÉ (Vice-Président), Antoine MARCELIN, Serge DAYET, Jean-Pierre PETITGUYOT, Jean-Baptiste MERILLOT, Philippe RIOU, Anne CHARLET, Lucie DODANE, Monsieur Cédric ACCARY, Comptable Public de la CCAPS.

Etaient absents : André VIONNET, Rémy VIENNET, Martine PINGAT CHANEY, Philippe BRUNIAUX, André PROST, Roger CHAUVIN, Gérard BOUDIER, Nelly BUYS, Hubert MOTTET, Claudine ROUEFF, Michel BONTEMPS.

Secrétaire de séance : Monsieur Denis BRENIAUX

Convocation faite le : 30 octobre 2017

**Objet : Validation des statuts de l'Office du Tourisme Cœur du Jura, sous statut EPIC.**

VU la délibération n° CO 110 DE du 26 septembre 2017 approuvant le statut juridique de l'EPIC (Etablissement Public Industriel et Commercial) pour le futur Office de Tourisme Communautaire ;

VU la note de synthèse n°11/07.11.2017, élaborée en application de l'article L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU l'avis favorable donné par la Commission Tourisme et culture, en séance du 15 juin 2017 puis réitéré le 7 septembre 2017 ;

ENTENDU l'exposé de Madame Martine VUILLEMIN, Vice-Présidente en charge du Tourisme ;

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,  
Après en avoir délibéré,  
A l'unanimité,

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
Séance du 7 novembre 2017  
CO 130 DE (SUITE)

Page 2/2

**Objet : Validation des statuts de l'Office du Tourisme Cœur du Jura, sous statut EPIC.**

1 / VALIDE les statuts de l'Office du Tourisme Cœur du Jura sous statut EPIC tels que joints en annexe ;

2 / AUTORISE le Président à signer tous documents afférents et entreprendre toutes les démarches nécessaires.



Fait à Poligny, les an, mois et jour que dessus,  
pour copie certifiée conforme à l'original,

Le Président

Michel FRANCONY

Pour le Président empêché,  
le Vice-Président